

SAMIR AMIN

Travail abstrait et hiérarchie des salaires

Le concept de travail abstrait, formulé par Marx, définit le dénominateur commun qui permet d'additionner des formes différentes de travail simple (non qualifié) et de travaux complexes (qualifiés). Il s'agit d'un concept central dans la théorie de la valeur.

Travail simple, travail complexe, travail abstrait

L'unité de travail abstrait (une heure, un an de travail social abstrait) est une unité composite associant dans des proportions données des unités de travail simple (sans qualification) et complexes (qualifiées).

Le concept de travail abstrait est central dans l'élaboration de la loi de la valeur chez Marx, c'est-à-dire dans la détermination de la valeur d'une marchandise par la quantité de travail que sa production a exigé et dans la répartition de cette valeur entre les salaires et les plus-values. Les concepts de travail simple (non qualifié) et de travail complexe (qui exige une formation) sont faciles à appréhender. Mais celui du travail abstrait ne s'impose pas au regard immédiat. Or les productions d'une société ne sont pas celles de travailleurs isolés les uns des autres, mais d'un collectif en l'abstraction duquel ni le travail le moins qualifié ni celui qui est le plus qualifié n'ont de sens : ils contribuent ensemble à assurer la production.

Nous situons les réflexions qui suivent dans le cadre d'un système capitaliste complet et fermé, qui présente les trois caractéristiques suivantes : (i) La seule forme de travail productif de marchandises est celle fournie par des salariés qui vendent leur force de travail au capital ; (ii) Le système assure par lui-même la totalité de la production de biens de consommation et de biens de productions dans les proportions adéquates pour assurer sa reproduction, simple ou élargie ; (iii) Le système n'entretient pas d'échanges avec l'extérieur.

Choisissons un échantillon de cent travailleurs dans cette société, homothétique dans sa répartition entre ces différentes catégories de travailleurs (de qualifications diverses) de ce qu'elle est dans la société concernée (dont la population active est par exemple de 30 millions d'individus).

Dans notre analyse simplifiée qui suivra nous ne retenons que deux catégories de travail : (i) Le travail simple concerne 60% de l'échantillon (60 travailleurs) ; (ii) Le travail complexe concerne 40% de l'échantillon (40 travailleurs).

Nous supposons que tous les travailleurs de l'échantillon fournissent la même dose annuelle de travail horaire, soit par exemple 8 heures par jour, 220 jours par an. Chacun d'eux fournit donc chaque année une année/travail horaire, ou encre 1 760 heures/travail horaire. Nous conservons pour la suite le calcul en années/travail. Chaque année un travailleur simple (non qualifié) apporte donc une contribution d'un an/travail simple au travail social collectif ; tandis qu'un travailleur qualifié fournit une contribution équivalente à un an/travail complexe. Nous faisons abstraction du coût de formation des travailleurs simples parce que celui-ci est celui qui est assuré à tous les citoyens. Par contre nous prenons en considération le coût de la formation supplémentaire des travailleurs qualifiés. Celle-ci s'étendra par exemple sur dix années et coûtera chaque année, pour chacun des travailleurs concernés, l'équivalent de deux années de travail social, destiné à la couverture des coûts des enseignants, des équipements utilisés et de l'entretien de l'élève.

Tandis que le travailleur non qualifié travaillera 30 ans, le qualifié ne travaillera que 20 ans, ayant consacré ses dix premières années à sa formation. Les coûts de cette formation (au total 20 ans/travail social) seront récupérés sur les 20 années de son travail par la valorisation du travail complexe. Autrement dit l'unité de travail complexe (heure ou an) vaut deux unités de travail simple.

L'unité composite de travail abstrait est donc constituée à raison de 60% par l'équivalent d'une unité de travail simple et de 40% par celui d'une unité de travail complexe (qui vaut deux unités de travail simple). *Autrement dit l'unité de travail abstrait fournie par le collectif vaut 1,4 unités de travail simple.*

J'attire l'attention sur les remarques suivantes :

(i) La valeur d'une marchandise doit être mesurée par la quantité de travail abstrait qu'elle a nécessité pour sa production car aucun des travailleurs n'opère seul, isolément ; il n'est rien en dehors de l'équipe à laquelle il appartient. La production est collective et la productivité du travail est celle du travail social collectif, non celle des individus qui composent l'équipe considérés séparément les uns des autres.

(ii) J'ai proposé une hypothèse extrême en ce qui concerne le coût moyen de formation des travailleurs qualifiés. Dans le monde réel cette formation n'exige que quelques semaines d'apprentissage pour certains, un ou deux ans pour d'autres, et ne dépasse ce temps que pour peu d'entre eux, les plus hautement qualifiés. Un calcul qui aurait retenu une dizaine de catégories, correctement réparties par leur nombre relatif, les temps et coûts de leur formation, la durée de leur travail répartie sur leur vie entière aurait certainement, de ce fait, donné une valeur à l'heure de travail abstrait

inférieure à 1,40 heure de travail simple. Le travail abstrait n'est pas un « multiple » du travail simple ; il le dépasse d'une fraction seulement.

(iii) J'ai comptabilisé les coûts de formation et leur restitution sans mentionner une quelconque « dépréciation du futur », sans donc donner un « prix » au temps pour tenir compte du fait que le temps de la formation est antérieur à celui de leur récupération par la valorisation du travail qualifié, car la génération en formation, celle au travail et celle à la retraite constituent ensemble la société du moment.

(iv) J'ai développé un raisonnement fondé sur la première approximation. Les coûts de formation doivent être mesurés en années de travail abstrait (travail collectif social) et non en années de travail simple. On pourrait développer une seconde approximation corrective. Ou mieux formuler un modèle mathématique qui fait intervenir la conversion du travail abstrait en travail simple dans la formulation de l'interdépendance des grandeurs. Les résultats ne seraient pas qualitativement très différents de ceux qu'une première approximation permet.

(v) Je n'ai pas fait intervenir dans le raisonnement la hiérarchie des salaires réels reçus par chacune des catégories de travailleur, mais seulement le coût de leur formation, qui est le seul « prix » que la société ait à payer pour disposer de la force de travail convenable à sa production.

Production de plus-value, consommation de plus-value

La valeur de la production annuelle de l'équipe et la mesure de l'extraction d'une plus-value à cette occasion doivent être calculés en quantités de travail abstrait.

Dans l'hypothèse 1, et pour notre équipe de 100 travailleurs, nous imaginons que le salaire réel octroyé à chaque travailleur qualifié est le double de celui du travailleur simple, ce rapport étant celui de la valeur de l'heure de travail complexe à celle de l'heure de travail simple.

Nous avons le tableau suivant :

	Contributions à la formation de la valeur (années travail)		Contributions à l'extraction de la plus-value (années travail)	
	Travail horaire	Travail abstrait	Salaires	Plus-value
Travailleurs simples 60	60	60	30	30
Travailleurs	40	80	40	40

complexes 40				
TOTAL 100	100	140	70	70

On vérifie bien que le salaire du travailleur qualifié est le double de celui du non qualifié, comme la contribution du premier à la formation de la valeur du produit est bien le double de celle du second. Les uns et les autres contribuent également à l'extraction de la plus-value dans la même proportion. Le taux de la plus-value est ici de 100%. Pour une heure de travail horaire fourni par un travailleur simple celui-ci reçoit un salaire qui lui permet d'acheter des produits de consommation d'une valeur égale à une demi-heure de travail abstrait. L'heure de travail fourni par un travailleur qualifié vaut le double et est payée par un salaire également double qui permet d'acheter des produits de consommation d'une valeur égale à une heure de travail abstrait.

Introduisons maintenant une échelle de salaires différente de celle qui impliquerait l'égalité entre le salaire et la contribution à la formation de la valeur. Dans cette hypothèse 2 le salaire retenu pour le travailleur qualifié est 4 fois celui du travailleur simple (au lieu du double). On a alors :

	Contributions à la formation de la valeur (années travail)		Contributions à l'extraction de la plus value (années travail)	
	Travail horaire	Travail abstrait	Salaires	Plus-value
Travailleurs simples 60	60	60	30	30
Travailleurs complexes 40	40	80	80	0
TOTAL 100	100	140	110	30

On constate alors dans cette hypothèse que seuls les travailleurs non qualifiés contribuent à la formation de la plus-value ; les travailleurs qualifiés « mangent » la plus-value qu'ils contribuent à former.

Il est bien évident alors que si l'échelle des salaires pour les différentes catégories de travailleurs qualifiés se déploie sur un éventail large, allant disons de 1,5 fois à 2 fois le minimum vital (salaire du non qualifié) pour beaucoup, 3 ou 4 fois pour certains et un multiple beaucoup plus fort pour une petite minorité, dits « extra-qualifiés », on constaterait que si la plupart des travailleurs contribuent à la formation de la plus-value, bien que dans des

proportions différentes (et dans ce sens l'expression de « sur exploités » pour la majorité – deux tiers des salariés – prend tout son sens), il existe une catégorie de prétendus « sur qualifiés » (ils le sont peut être parfois réellement) qui consomment davantage de plus-value qu'ils ne contribuent à former.

Quelques réflexions conclusives

La critique que Marx adressait à l'économie politique bourgeoise classique (Smith, Ricardo) concluait par le transfert nécessaire du centre de gravité de l'analyse « du marché » (les vagues à la surface visible de la mer) aux profondeurs de celle de la production où se détermine la valeur et l'extraction de la plus-value. Sans ce transfert de l'analyse du superficiel à l'essentiel, de l'apparent au caché, aucune critique radicale du capitalisme n'est possible.

1. Dans l'analyse de Marx il n'existe qu'une seule « productivité », celle du travail social défini par « les quantités » de travail abstrait contenues dans le bien marchand produit par un collectif de travailleurs.

Il y a amélioration de la productivité du travail social lorsque pour produire une unité d'une valeur d'usage définie la société peut consacrer à cette fin une quantité moindre de travail abstrait total (direct et indirect). Cette amélioration est le produit d'un progrès dans les technologies mises en œuvre sur la base des connaissances scientifiques de la société. On peut comparer les productivités du travail social dans deux unités de production de la même valeur d'usage ; par contre la comparaison des productivités du travail social dans deux branches de production de valeurs d'usage différentes n'a pas de sens. La comparaison de la productivité générale du travail social à deux âges successifs du développement capitaliste (ou plus largement de celui de l'histoire), comme la comparaison entre les productivités de deux systèmes (deux pays par exemple), procèdent alors d'un raisonnement par analogie. La mesure de cette productivité générale est obtenue en calculant la moyenne pondérée des progrès de la productivité dans les différentes branches de productions de valeurs d'usage analogues. Ce calcul est approximatif, le nombre des valeurs d'usage qu'il faudrait prendre en considération étant toujours bien plus élevé que celui retenu, et la pondération étant elle-même partiellement dépendante de l'évolution des productivités dans chacune des branches considérées.

La loi de la valeur formulée par Marx, fondée sur le concept de travail abstrait, exprime la rationalité de l'utilité sociale (c'est-à-dire pour la société) d'une valeur d'usage définie. Cette rationalité transcende celle qui régit la reproduction d'un mode de production particulier (le mode capitaliste en l'occurrence). La rationalité dans le capitalisme est celle qui commande l'accumulation du capital, elle-même fondée sur l'extraction de plus-value. Le système des prix encadre la mise en œuvre de cette rationalité. La décision

économique prise dans ce cadre de prix et de revenus donnés (eux-mêmes définis par le partage de la valeur –qualifiée de valeur ajoutée- entre salaires et profits) sera différente de celle qui pourrait être prise sur la base de la loi de la valeur, qui définit dans le socialisme à venir le mode de gestion sociale de la décision économique.

La théorie économique bourgeoise tente de prouver que le mode de décision prise dans le cadre du système des prix et des revenus produit une affectation rationnelle des ressources –travail et capital- elle-même synonyme de choix de production optimaux. Mais elle n’y parvient que par une cascade de raisonnements tautologiques. Pour ce faire elle découpe artificiellement la productivité en « composants » attribués à chacun des « facteurs de production ». Bien que ce découpage soit sans valeur scientifique et ne repose que sur un raisonnement tautologique, il est « utile » parce qu’il est le seul moyen de légitimer le profit du capital. La méthode mise en œuvre par cette économie bourgeoise pour déterminer le « salaire » par la productivité marginale du « dernier salarié embauché » procède de la même tautologie et brise l’unité du collectif, seul créateur de valeur. D’ailleurs, contrairement aux affirmations sans preuve de l’économie conventionnelle les employeurs ne prennent pas leurs décisions en procédant à ce « calcul à la marge ».

2. La hiérarchie des salaires dans le capitalisme réel n’est pas déterminée par les coûts de formation des travailleurs qualifiés. Elle est largement plus ample et n’a d’autre explication que par la prise en considération de l’histoire des formations sociales concrètes et des luttes de classes. La tentative de la légitimer par les « productivités marginales » des apports des différentes catégories de travailleurs est tautologique.

L’inégalité fondamentale dans la répartition du revenu qui caractérise le capitalisme repose en premier lieu sur le contraste qui oppose le pouvoir des propriétaires de capitaux à la soumission des vendeurs de force de travail. La hiérarchie des salaires vient en surcroît. Or celle-ci a acquis désormais une dimension nouvelle. Le système contemporain du capitalisme des monopoles généralisés est fondé sur une centralisation extrême du contrôle du capital, accompagné par la généralisation du salariat. Dans ces conditions une fraction importante du profit est déguisée sous la forme de « salaires » (ou para salaires) des couches supérieures des « classes moyennes » dont les activités sont celles de serviteurs du capital. La séparation entre la formation de la valeur, l’extraction de plus-value et sa répartition prend davantage d’ampleur.

Je reprendrai l’ensemble des analyses permettant de situer l’écart entre le système des valeurs sociales et celui des prix dans une étude de synthèse en cours de rédaction.